



LE
P'TIT DOC'
www.saintdomineuc.fr

ST-DOMINEUC

BIMENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-DOMINEUC

Pharmacie de garde

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit, les dimanches et jours fériés, appeler le 32.37.



Messes – Presbytère : 02.99.45.21.21

INFORMATIONS MAIRIE



Mairie

17 rue Nationale – Tél. : 02.99.45.21.06

saint.domineuc@wanadoo.fr

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Pour joindre un élu en dehors des heures ci-dessus, uniquement en cas d'urgence : 06 43 47 40 34.

Vous trouverez à l'entrée de la mairie des sacs jaunes et les formulaires pour permettre de vous déplacer en cas de nécessité. L'État a mis en place un dispositif numérique d'attestation de déplacement dérogatoire sur le site du ministère de l'Intérieur. Le formulaire papier reste valide.

Nous vous invitons à respecter scrupuleusement les consignes du gouvernement et à ne vous déplacer qu'en cas d'absolue nécessité.

Tout contrevenant encourt une amende forfaitaire de 135 €, qui pourra, le cas échéant, être majorée. Cela en cas de récidive dans les 15 jours. Selon un nouveau décret, le montant de l'amende pour non-respect du confinement passe désormais à 200 €, et 450 € en cas de majoration si elle n'est pas payée dans les délais.

Service de livraison pendant le confinement

La municipalité a organisé un service de livraison de denrées de première nécessité (boucherie, épicerie, boulangerie) pour les personnes seules ou qui ne peuvent pas se déplacer (sans famille ni voisins).

Modalités :

- Une fois par semaine, le mercredi, pour la boucherie et l'épicerie,
- Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, pour la boulangerie.

Procédure : commander par téléphone la veille

- boucher : 02.99.45.27.04

- boulanger : 02.99.45.21.18

- épicier : 02.99.45.30.88

Des bénévoles passent dans chaque commerce pour récupérer les commandes et les livrer. Ils sont équipés d'un masque fourni par la mairie.

Facturation : à déterminer avec les commerçants.

À noter :

- La boulangerie est ouverte de 7 h 00 à 13 h 30 du mardi au dimanche.
- Vival sera exceptionnellement fermé le dimanche 19 avril 2020.

Plats à emporter

Les deux restaurants docmaëliens proposent des plats à emporter :

- Les Pieds sous la table : plat du jour et pizzas du lundi au samedi, le midi et le soir. Commander au 02.99.45.21.65.
- L'Ille ô saveurs : au choix, deux entrées, trois plats, deux desserts, le vendredi midi et soir, le samedi midi. Commander au 02.99.45.21.15. Les menus sont affichés à la boulangerie et au bureau de tabac et publiés sur internet.

AVIS DU MAIRE

Chers Concitoyens, chères Concitoyennes,
Nous avons la chance et le privilège d'avoir des commerçants qui restent ouverts pendant cette période de pandémie. Je vous demande de faire preuve de civisme et de discipline collective :

- en respectant le confinement et les gestes barrière,
- en n'achetant que ce qui vous est nécessaire,
- en évitant de venir plusieurs fois dans la journée.

N'oubliez pas de les remercier. C'est en gardant notre calme et en étant solidaires que nous sortirons de cette crise.

Que faire des déchets verts ?

Alors que les déchèteries sont actuellement fermées en raison de la crise sanitaire, le smictom Valcobreizh invite les habitants à adopter des pratiques simples et vertueuses pour gérer ses déchets verts chez soi. Ainsi, ce n'est pas une raison pour se débarrasser de ses déchets sur les espaces de la commune ni pour déposer ses herbes de tonte au pied des arbres paillés (ils ont déjà ce qu'il leur faut) ou sur les espaces verts communaux. Pour plus d'informations sur la gestion des déchets verts : <https://www.smictom-ille-rance.fr/actualites/decheteries-fermees-que-faire-de-vos-dechets-verts/>

Prochaine collecte des sacs jaunes : jeudi 30 avril 2020

Communiqué du smictom Valcobreizh

Attention ! Ne pas mélanger du verre aux ordures ménagères. Il faut continuer à le déposer dans les conteneurs prévus à cet effet. Rappel : dans la commune, ces conteneurs sont situés Chemin des Dames, rue du Stade (devant la salle des sports) et rue Chateaubriand (à côté du cimetière).

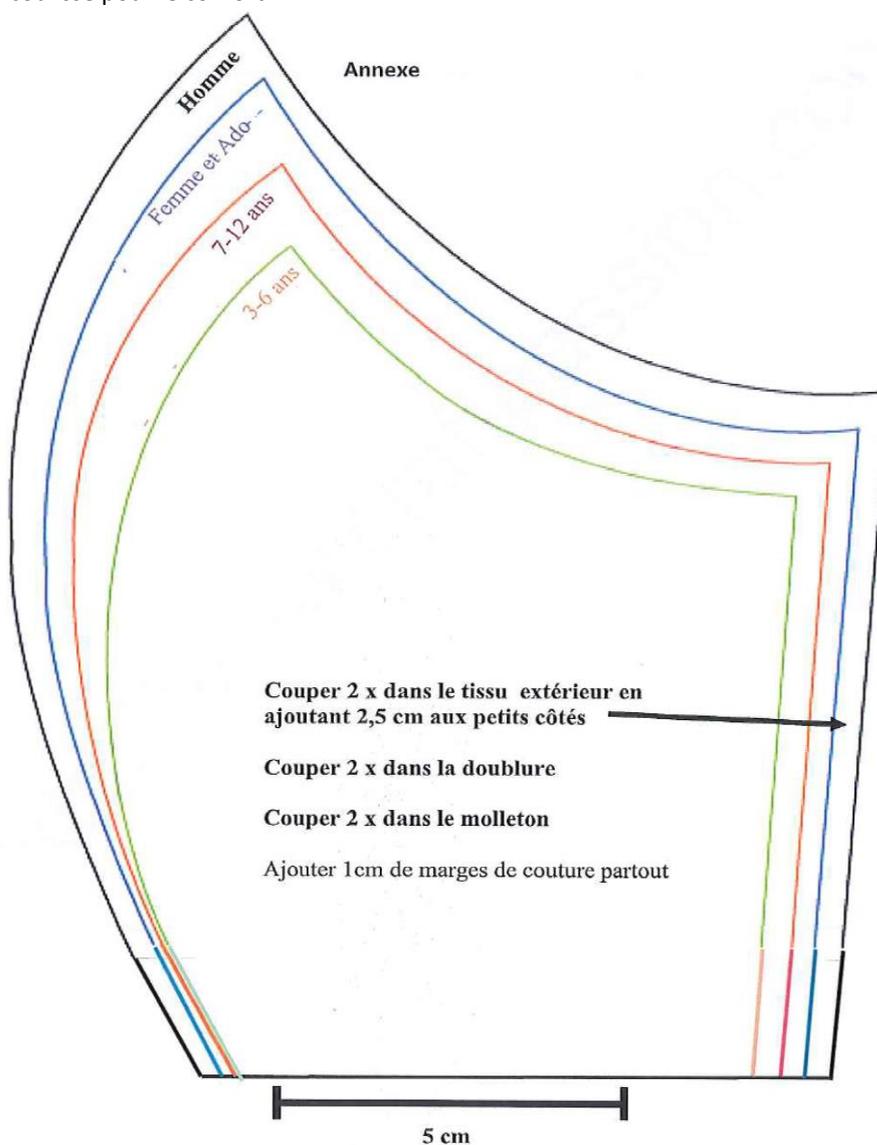
Patron pour masque de soin en tissu

Matériel nécessaire : chutes de coton (environ 20 cm) pour l'extérieur et la doublure, molleton fin, polaire fine... élastique souple. Le masque de soin est composé de deux couches de tissu en coton et d'une couche de molleton disposée entre les couches.

Entretien du masque : le laver quotidiennement à 30° avec du détergent classique.

Étapes de fabrication :

1. Découper le patron (voir ci-dessous).
2. Découper les pièces de tissu en coton : nous obtenons quatre pièces de tissu.
3. Découper le molleton : nous obtenons deux pièces de molleton.
4. Couper deux élastiques d'environ 30 cm pour le grand modèle (adapter la longueur à la taille souhaitée).
5. Assembler les deux pièces de tissu extérieur, endroit contre endroit, partie arrondie.
6. Faire le même assemblage pour les deux pièces de tissu doublure.
7. Assembler les deux pièces de tissu obtenues endroit contre endroit en insérant les deux pièces de molleton. Coudre uniquement en haut et en bas : ne pas coudre les petits côtés.
8. Retourner l'ensemble sur l'endroit.
9. Surpiquer la couture centrale (verticale).
10. Surpiquer le haut et le bas à quelques millimètres du bord.
11. Replier les petits côtés (2 fois 1 cm). Repasser
12. Piquer à quelques millimètres du pli pour créer une coulisse.
13. Faire glisser le nœud dans la coulisse pour le confort.



Mesurer ce segment avant de découper le patron

Avis à ceux qui ont du tissu à donner : s'adresser à la mairie.

Publication : mairie de St-Domineuc
Site internet : www.saintdomineuc.fr
Courriel : saint.domineuc@wanadoo.fr

Tél. : 02 99 45 21 06
Fax : 02 99 45 26 86